DOMAINE OPÉRATIONS ENEDIS

DERRIÈRE LA « FEUILLE DE ROUTE », QUEL AVENIR POUR NOS MÉTIERS ?

PAS DE TRANSFORMATION SANS MOYENS, SANS RECONNAISSANCE NI GARANTIES !

Présentée comme un chantier structurant pour l'avenir, la feuille de route du domaine Opérations semble aujourd'hui perdre de son ambition. Après plusieurs échanges avec la direction, le contenu du dossier se réduit. Pourtant, les enjeux sont majeurs : nos emplois, nos collectifs de travail et notre capacité à assurer durablement les missions de service public.

Derrière les changements d'organisation, une question centrale : veut-on vraiment donner aux équipes les moyens d'assurer les dépannages, l'activité programmée et les astreintes ou, à contrario, préparer le terrain à davantage de reports de pannes et à l'externalisation des dépannages ? **Pour la CGT, pas question de fragiliser les collectifs, de dégrader les conditions de travail ou de laisser partir nos compétences.**

NOS LIGNES ROUGES : DU CONCRET, PAS DES PROMESSES

■ ASTREINTE : DES RÈGLES CLAIRES, DES MOYENS À LA HAUTEUR **Reconnaître** officiellement la mission d'astreinte : prendre en charge les dépannages 24 h/24, assurer immédiatement la mise en sécurité et effectuer ou engager le dépannage sans reporter systématiquement l'intervention.

■ STRUCTURE DES BO: **Aucune fermeture de site** n'est envisageable. Eventuellement un rattachement UNIQUEMENT hiérarchique, de BO avec moins de 7 agents, pourrait être envisagé si maintien du site et cohérence en terme d'activités sur la zone couverte.

■ STOP AU FLICAGE **Supprimer** les 20 points de contrôle horodatés imposés dans le suivi des dépannages. La confiance et les moyens doivent primer sur le contrôle permanent.

■DES ÉQUIPES DIMENSIONNÉES POUR LE SERVICE PUBLIC **Identifier** les manques dans les bordées d'astreintes et respecter les accords. Gréer comme le prévoient les accords astreinte, en nombre de maitrise comme d'exécution et au besoin réétudier les charges de travail et un dimensionnement des équipes prenant en compte la réalité du changement climatique.

■DISPONIBILITE DES AGENTS POUR ASSURER LE DEPANNAGE : **Libérer** les agents d'astreinte des activités programmées afin de garantir leur pleine disponibilité pour les dépannages, en privilégiant la réinternalisation d'activités délibérées lorsque cela est nécessaire.

■RÉINTERNALISER ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES **Créer** des équipes lourdes dans chaque direction régionale, avec des effectifs suffisants pour réinternaliser des activités, développer les compétences et mieux faire face aux aléas climatiques.

■ RECONNAÎTRE LES MÉTIERS ET LES RESPONSABILITÉS **Clarifier** les rôles hiérarchiques, régulariser la situation des TE/RT qui exercent déjà des responsabilités et créer un poste de TE référent en plage 10–12.

■ DES ORGANISATIONS DE PROXIMITÉ COHÉRENTES **Clarifier** les périmètres de management et préserver des structures opérationnelles adaptées aux besoins du terrain.

■ DES PARCOURS PROFESSIONNELS LISIBLES **Établir** des repères GF par GF transparents, avec les compétences attendues et les critères d'évolution. Définir et reconnaître une véritable filière préparation, avec formation qualifiante et présence terrain.

■ LA PRÉVENTION DES RISQUES AU CŒUR DU TRAVAIL **Intégrer** pleinement la prévention dans la préparation des interventions et organiser des remontées terrain pour détecter les non-conformités et éviter la dégradation des ouvrages.

LE SERVICE PUBLIC NE SE PILOTE PAS À COUPS DE TABLEAUX DE CONTRÔLE !

La transformation du domaine opération ne doit pas se faire aux dépens des agents. Nous exigeons des garanties écrites, des effectifs suffisants, la reconnaissance des compétences et le maintien des activités dans l'entreprise. Les dépannages ne doivent pas devenir une variable d'ajustement ni un marché offert aux prestataires.

CGT ENEDIS • NOS MÉTIERS, NOS EMPLOIS, NOTRE SERVICE PUBLIC

NÉGOCIATION

Montreuil, le 03 novembre 2026

MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir

MINES-ÉNERGIE la cgt DISTRIBUTION ÉLECTRICITÉ